



Trophées « Ma Ville Mon Artisan » 2023 Découvrez les communes et collectivités locales lauréates !

Paris, 22 novembre 2023 - Les communes et collectivités locales lauréates de la cinquième édition du prix Ma Ville Mon Artisan ont été dévoilées ce jour à l'occasion du salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris. Partenaire du prix, Médicis a remis son « prix Coup de cœur » et des communes bénéficiaires du programme « Petites villes de demain » se sont vu également remettre un prix Coup de cœur par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

C'est pour mettre en avant les collectivités qui par leurs actions et leurs initiatives encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales, que le réseau des CMA a organisé la 5e édition des trophées « Ma Ville Mon Artisan ».

*« Convaincu que la vitalité des territoires passe par l'artisanat, le réseau des CMA a créé il y a cinq ans les trophées « Ma Ville Mon Artisan ». Ce prix met en avant les collectivités et les EPCI qui, par leurs actions, encouragent le développement économique des territoires et des entreprises artisanales. Il concrétise également l'engagement du réseau des CMA à leurs côtés pour les accompagner dans leurs démarches. Les CMA déploient en effet partout en France des actions spécifiques destinées à les appuyer dans leur stratégie de développement, d'animation et de promotion des territoires. Cette année encore, le prix « Ma Ville Mon Artisan » récompensera des initiatives concrètes et pertinentes en faveur de l'artisanat, secteur qui contribue de manière significative à la qualité de vie de nos concitoyens. Je souhaite que de nombreuses communes puissent s'en inspirer et bénéficier, elles aussi, de l'expertise du réseau des CMA », **Joël Fourny, président de CMA France.***

**Au total, six communes ont été mises en lumière cette année !
Les lauréats 2023 sont :**

CATEGORIE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI »

- Lauréat : **Saint-Julien-en-Saint-Alban** (Ardèche / Auvergne-Rhône-Alpes)
- Mention spéciale « Petites Villes de Demain » : **Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer** (Pas-de-Calais / Hauts-de-France)

CATEGORIE « DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECORESPONSABLE »

Lauréat : **Eurométropole de Strasbourg** (Alsace / Grand Est)

CATEGORIE « CULTURE ET PATRIMOINE »

- Lauréat : **Sallertaine** (Vendée / Pays-de-la-Loire)
- Mention spéciale « Petites Villes de Demain » : **Ferrières-en-Gâtinais** (Loiret / Centre-Val de Loire)

PRIX COUP DE CŒUR MEDICIS

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (Pas-de-Calais / Hauts-de-France)



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

➤ **COMMUNIQUÉ**



L'ensemble des lauréats des trophées « Ma Ville Mon Artisan » 2023

**Rendez-vous sur www.artisanat.fr
pour découvrir les initiatives de ces collectivités en images !**

TROPHÉES
**MA VILLE
MON ARTISAN**
ÉDITION 2023

MA COMMUNE AGIT POUR L'ARTISANAT
REMISE DE PRIX LE 22 NOVEMBRE 2023
➤ ARTISANAT.FR #MaVilleMonArtisan

Salon des maires
et des collectivités locales

Partenaire officiel
médicis
Groupement Médicis

Partenaire média
LCP
L'Émission

CMA
Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Contact presse : Naël Madi - n.madi@the-arcane.com / 06 21 93 22 14



➤ **ARTISANAT.FR**